

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Portugal

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Portugal

**Allocution de M. Alfredo Jorge Silva
Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur du Portugal**

Développement et qualité de l'enseignement supérieur dans la transition du millénaire

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs:

Dans une société, l'enseignement supérieur est tout à la fois l'instrument principal de transmission de l'expérience, culturelle et scientifique, que l'humanité a accumulée, l'un des moteurs du développement économique et le pôle décisif de l'éducation tout au long de la vie. D'autre part, dans un monde où les ressources cognitives prendront de plus en plus le pas sur les ressources matérielles en tant que facteurs de développement, l'importance de l'enseignement supérieur et des institutions d'enseignement supérieur ne pourra qu'augmenter.

Pour relever ces défis concernant l'importance et la qualité de l'enseignement supérieur, trois secteurs clés doivent, à notre avis et selon notre expérience, mériter une priorité accrue dans le domaine des politiques éducatives, à savoir: ceux de l'autonomie, du financement et de l'évaluation des institutions.

Le renforcement de l'autonomie des institutions implique l'amélioration et l'approfondissement de leur réglementation dans un sens décentralisateur et responsable; d'autre part, le financement du sous-système de l'enseignement supérieur doit être envisagé en tant que problème global, dont la solution comporte toujours une responsabilité accrue de l'Etat; finalement, la poursuite de l'amélioration de l'évaluation des institutions et des cursus doit chercher surtout, par l'adoption de stimulations positives, la défense intransigeante et la promotion de la qualité.

Ces trois versants fondamentaux de l'action dans le domaine de l'enseignement supérieur constituent un vrai triangle stratégique dans lequel s'encadrent toutes les orientations générales et toutes les mesures spécifiques à prendre, dont l'importance sera encore rehaussée par l'obtention souhaitable, dans le cadre du dialogue démocratique et de l'analyse approfondis, de convergences fondamentales avec tous les protagonistes et les partenaires du secteur.

En ce qui concerne l'autonomie, le souci prioritaire doit être celui de renforcer son exercice responsable et entier à travers, notamment, l'approfondissement de la gestion autonome des institutions, dans ses multiples aspects, dont la flexibilité accrue de la gestion du personnel et de la gestion administrative, patrimoniale et financière; le transfert vers les institutions universitaires de tout un ensemble de pouvoirs, parmi lesquels celui de pouvoir vraiment choisir leurs étudiants n'est pas le moindre, dans le cadre de l'accès à l'enseignement supérieur - un accès orienté d'après des critères objectifs, basés sur le mérite et l'équité.

Le domaine du financement doit être envisagé dans une perspective globale intégrant le rôle des différents intervenants - l'Etat, les institutions de l'enseignement supérieur et les étudiants. Dans un pays comme le nôtre, le système du financement se subordonne à des principes, dont celui de l'indéclinable responsabilité financière de l'Etat, chargé d'assumer les obligations qui découlent du droit à l'enseignement, de développer au maximum les capacités existantes et aussi de promouvoir l'expansion graduelle du système de l'enseignement supérieur. Ces responsabilités accrues de l'Etat doivent être particulièrement assumées dans les cas présentant encore un taux comparativement faible de fréquentation de l'enseignement supérieur par la classe d'âge correspondante, ou quand la faiblesse du système de l'enseignement supérieur est évidente en face des objectifs de crédibilité et d'importance internationalement reconnus.

Un autre principe à consacrer est celui de la complémentarité, selon lequel les institutions doivent chercher des formes additionnelles et non des formes substitutives de financement public. Le but poursuivi est de stimuler la diversité des sources de financement, notamment la prestation de services à la communauté.

Toujours dans le domaine de la relation entre l'Etat et les institutions d'enseignement supérieur, nous partageons le point de vue selon lequel ces institutions doivent recevoir un financement de base, décidé d'après des critères et des indicateurs objectifs et ajustés à chaque type d'enseignement et de filière. En complément, doit être envisagé l'établissement d'un système contractuel avec les institutions dans la poursuite d'objectifs spécifiques, surtout en rapport avec la promotion de la qualité. Les investissements respectifs doivent intégrer les projets de développement des institutions et ils seront formalisés moyennant la célébration de contrats de développement à moyen et long terme, et de contrats - programme à court terme.

D'autre part, dans un monde où l'importance de l'enseignement supérieur et des institutions d'enseignement supérieur ne pourra qu'augmenter, croît en même temps la nécessité qui leur est imposée d'être évalués, de rendre des comptes et la quête prioritaire d'amélioration de leur qualité. Sur la base du nouveau consensus sur les problèmes de l'éducation construit autour du thème de la qualité, le processus d'évaluation systématique de l'enseignement supérieur essaye de répondre - comme, par exemple, dans la majorité des pays intégrant l'Union européenne - à l'exigence de priorité à l'éducation, dans notre société moderne de l'information, du savoir et de la sagesse, où la formation continue est la règle et les interventions non institutionnelles se multiplient. Dans cette ambiance nouvelle, il arrive fréquemment que la société change suivant un rythme social accéléré, alors que la capacité de réponse ne s'actualise que dans un temps social retardé. Ce passif exige une vision intégrée et la capacité perfectionnée d'évaluer globalement le système de l'enseignement supérieur, si l'on veut promouvoir la rationalisation croissante et l'importance des cursus et des filières existants, tout en renforçant les niveaux de qualité, de rigueur et d'excellence internationale de l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Indépendamment d'un système d'évaluation institutionnel, il est tout à fait avantageux de pouvoir disposer de systèmes nationaux d'évaluation des cursus. En outre, l'évaluation doit aussi satisfaire au principe de la comparabilité afin de permettre qu'on en retire une conséquence et qu'elle puisse avoir des suites. Ces suites, dans une première phase, faute d'un schéma routinier d'évaluation, se traduiront naturellement par l'introduction de stimulations positives visant l'amélioration de la qualité. Les suites de l'évaluation ne donneront lieu à des pénalités qu'en cas de résultats négatifs répétés.

La réflexion enrichie par les multiples apports de la pratique et des partenaires du système éducatif nous laisse persuadés du caractère incontestable des problèmes de l'autonomie, du financement et de l'évaluation dans le domaine de l'enseignement supérieur à un bien plus grand nombre d'individus.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes persuadés, à l'unisson avec l'UNESCO, de l'importance fondamentale de l'éducation pour le développement socio-culturel et économique, en tant que pilier des Droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix. Des initiatives aussi méritoires et opportunes comme cette Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur nous laissent en outre présager avec fondement que l'éducation deviendra sûrement la priorité du monde dans le vingt-et-unième siècle.

Merci.